

Renseignements :

ERAGE Lorraine Délégation Metz

Maison de l'Avocat
4 Rue de la Garde
57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82

Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu

Durée :

6:00 heures



Spécialisations :

Droit du travail
Droit de la sécurité sociale et de la
protection sociale

Niveaux :

2. perfectionnement
3. expertise
4. actualisation

Evaluation : fiche d'évaluation à
l'issue de la formation

Date

Vendredi 23 novembre 2018

Horaires

9h30-12h30 et 14h00-17h00

Lieu de la formation

Hôtel Campanile Metz Centre Gare
90 Rue aux Arènes – 57000 METZ

Intervenants

Maître Joël MISSLIN, Avocat au Barreau de Strasbourg, Cabinet BARTHELEMY

Monsieur le Bâtonnier Bernard PETIT, Avocat au Barreau de Metz, Ancien Bâtonnier

Prérequis : Connaissance de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques
(exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectifs de la formation :

- Faire le point sur le contexte juridique
- Identifier et mesurer les risques encourus
- Renforcer le rôle de conseil de l'avocat dans la prévention des risques psychosociaux
- Gérer les contentieux

Programme :

I. L'environnement juridique

- Les dispositions légales
- Les accords nationaux interprofessionnels

II. Identification des risques

- Harcèlement moral
- Violence
- Stress
- Souffrance au travail
- Pénibilité au travail

III. La prévention

- L'obligation de sécurité de résultat
- Du diagnostic à la démarche de prévention
- Les différents acteurs
- Les obligations formelles

IV. La gestion du risque avéré

- Les responsabilités
- Les sanctions
- Cas pratiques

V. Le contentieux lié aux risques psychosociaux

A retourner à :

ERAGE Lorraine Délégation Metz

Maison de l'Avocat

4 Rue de la Garde

57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82

Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu

Date

Vendredi 23 novembre 2018

Horaires

9h30-12h30 et 14h00-17h00

Durée

6:00 heures

Lieu de la formation

Hôtel Campanile Metz Centre Gare

90 Rue aux Arènes

57000 METZ

Niveaux

2. Perfectionnement

3. Expertise

4. Actualisation



Spécialisations

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale

Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

40 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de l'ERAGE (1 chèque par participant)

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail :

Case Palais :

N° SIRET :

Année prestation serment.....

Profession :

Avocat Salarié

Avocat Libéral

Jeune Barreau

Magistrat

Juriste

Autre, précisez.....

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez-vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées. **Notre organisme est référencé Datadock, cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actaliens, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.**

Fait le à

Nom, prénom du signataire :

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Avocat et autre public : 210 €/jour

Avocat 2 premières années d'exercice : 150 €/jour